



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métallurgie

Question écrite n° 36895

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre du redressement productif sur la proposition formulée dans le rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée d'investiguer sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement et consistant à assurer par l'existence de filières de la sidérurgie, de l'aluminium et du cuivre « complètes » la sécurité d'approvisionnement des activités de transformation « en aval » dans lesquelles notre pays doit conserver ses positions, s'agissant notamment des secteurs de l'aéronautique, de l'automobile, plus généralement des transports, du nucléaire, des câbles et de la construction. Cet ensemble d'activités doit continuer à s'appuyer sur ce socle industriel pour proposer des produits innovants à fort potentiel exportateur. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en oeuvre.

Texte de la réponse

Conscient du rôle stratégique des filières de la sidérurgie et de la métallurgie pour l'économie française, le ministre du redressement productif est pleinement investi dans leur pérennisation. L'existence de grandes industries fortement consommatrices de métaux en aval des filières sidérurgique et métallurgique françaises est un atout considérable pour ces dernières. Réciproquement, la présence de producteurs de métaux localisés en France constitue une solide garantie d'approvisionnement pour les industriels en aval. Le maintien d'une filière aussi « complète » que possible est de nature à permettre des gains de productivité et un partage des innovations tout le long de la chaîne de valeur. Néanmoins, les grands clients du secteur de la sidérurgie et de la métallurgie sont attentifs à la diversification géographique de leurs sources d'approvisionnement. De plus, la France doit privilégier les filières amont les plus dynamiques pour l'économie et l'emploi tout en veillant à limiter et à lisser les effets négatifs des mutations industrielles. Dans ce sens, la direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services, avec l'appui du pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques, et les principales fédérations industrielles concernées, mènent actuellement une étude prospective sur les métaux non-ferreux pour aider les industriels à se positionner sur les créneaux les plus porteurs de croissance.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36895

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 septembre 2013](#), page 9415

Réponse publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1389